

En Isère, des syndicats CGT et Sud s'opposent au Center Parcs de Roybon

26 mars 2015 / [Andrea Barolini \(Reporterre\)](#)



Les syndicats CGT et Sud ont pris position contre le projet de Center Parcs en Isère. Ils le jugent pensé « *pour le plus grand profit des actionnaires* », et s'insurgent contre l'argent public subventionnant les investisseurs privés alors que le Conseil général supprime des emplois.

- Grenoble, correspondance

Le Center Parcs de Roybon, en Isère, est désormais contesté par des syndicats. Dans deux textes publiés récemment, l'Union locale CGT de Voiron et la Fédération **Sud Santé Sociaux** critiquent les décisions des élus isérois sur le projet de la société Pierre et Vacances.

Le syndicat des salariés du secteur de la santé rappelle dans son communiqué les points les plus controversés du projet, dont la vente de terrains publics constructibles à 0,58 €/m² seulement et la destruction de plus de cent hectares de forêt et de zone humide.

Argent public au profit des actionnaires

La multinationale touristique espère fonder une véritable ville de presque six mille habitants, déployée sur deux-cents hectares, avec environ mille cottages « *pour le plus grand profit des actionnaires* », jugent les syndicalistes.

Selon Sud Santé Sociaux, « *le Conseil général, présidé par le socialiste et avocat d'affaires André Vallini, a décidé de supprimer 300 places d'hébergement pour enfants et pas moins de 177 emplois, tout ça pour réaliser quelques millions d'euros d'économie. Tout comme il a décidé, en refusant 30 000 € de subvention, de la fermeture de l'association "La Passerelle", lieu de médiation familiale, la "Convention Collective coûtant trop cher" selon Brigitte Périllié, vice-présidente socialiste du même Conseil Général* ».

Par contre, les aides financières accordés au Center Parcs sont « *immenses et nombreuses* ». Parmi ces subventions, on retrouve « *14 millions d'euros directs par le Conseil Général et plus de 100 millions d'aides directes* ». Cela, pour des retombées sociales douteuses : « *470 emplois précaires, flexibles et à temps partiel, à plus de 200 000 € par emploi* ».

Les coûts ont été détaillés dans un autre communiqué publié, lui, par la **CGT de Voiron**. Il reprend les calculs de l'association **Pour les Chambarans sans Center Parcs** : outre les 14 millions € accordés par le Conseil général, 7 millions ont été décidés par le Conseil régional, 5,4 millions par le syndicat des Eaux de la Galaure, 7 millions par la Communauté de commune de Roybon et 4 millions seront utilisés pour le contournement du village isérois.



De plus, il faut **ajouter 27 millions d'abattement fiscal et 47 millions de TVA reversée aux investisseurs**. En considérant toutes les contributions, explique la CGT, on atteint 112 millions € : c'est à dire un coût moyen de 239.338 euros par emploi.

« Avec les sommes engagées dans ce projet, dit à Reporterre Eric Berger, de la CGT de Voiron, il y aurait de quoi créer et consolider les emplois supprimés dans les services publics. Tel qu'est aujourd'hui le projet, notre syndicat est contre parce qu'on parle d'argent public qui est donné à une entreprise privé, avec des retombées économiques dont ne jouiront pas les contribuables ».

Alternatives au tout-profit

Le syndicat propose des alternatives au village de vacances pour relancer le tourisme local : « Plutôt qu'acheter des bungalows du Center Parcs à des fins de spéculations financières, les investisseurs institutionnels comme la Caisse des dépôts et consignations pourraient financer des projets de gites ruraux, des logements HLM pour les habitants en précarité ou exclus du marché immobilier privatif à cause du coût du foncier, soutenir l'implantation de commerces

de proximité, des projets d'exploitation agricole, de développement du tourisme autour du lac artificiel de Roybon, entre autres exemples. »

Le but est de mettre en place des projets de développement touristique rural, écologique, de proximité, à taille humaine. Par exemple, ajoute la CGT dans son communiqué, *« un éco musée basé sur les techniques d'exploitation du bois, sur l'existence dans le passé des verriers, des tuileries, et de la fabrication de charbon de bois ».*

Un concept très différent de l'exploitation industrielle imaginée pour la forêt de Chambaran par les promoteurs et par *« des élus locaux qui, du FN au PS, se retrouvent derrière une même banderole ».*

Le syndicat souligne la nécessité de créer les conditions pour un accès *« à des droits fondamentaux pour tous comme les vacances, les loisirs, la culture, les activités sportives »*, afin de choisir une société *« dont la finalité est la satisfaction des besoins des familles et des personnes, et non le profit ».*

Zad présente et active

Un point de vue qui n'est pas loin des idéaux des zadistes de Roybon, qui continuent à occuper un chalet près du chantier du Center Parcs. Pour célébrer le printemps sur la « zone à défendre », dans la forêt, ils ont organisé une fête samedi 21 mars : *« Nous vous proposerons de découvrir cette forêt et les espèces animales et végétales que nous y protégeons, mais aussi des stands participatifs autour des matériaux qui s'y nichent »*, annoncent-ils sur leur site internet.

Ateliers de travail sur le bois, découverte de la poterie, chantiers collectifs, ballade en forêt, découverte de la faune et de la flore des Chambarans, ateliers de recyclage, jeux de pistes, expositions.

« On demande aux familles, nous explique Nils, l'un des occupants, de découvrir notre monde. Nous appelons à cette occasion les artistes, mimes, clowns, performers à nous contacter pour rendre cette forêt encore plus vivante. On va montrer quelques facettes de ce nouveau monde qui est en train d'émerger et qu'ici nous expérimentons ».

Un point de vue qui n'est pas loin des idéaux des zadistes de Roybon, qui continuent à occuper un chalet près du chantier du Center Parcs. Pour célébrer le printemps sur la « zone à défendre », dans la forêt, ils ont organisé une fête samedi 21 mars : « *Nous vous proposerons de découvrir cette forêt et les espèces animales et végétales que nous y protégeons, mais aussi des stands participatifs autour des matériaux qui s'y nichent* », annoncent-ils [sur leur site internet](#).



Ateliers de travail sur le bois, découverte de la poterie, chantiers collectifs, ballade en forêt, découverte de la faune et de la flore des Chambarans, ateliers de recyclage, jeux de pistes, expositions.

« *On demande aux familles, nous explique Nils, l'un des occupants, de découvrir notre monde. Nous appelons à cette occasion les artistes, mimes, clowns, performers à nous contacter pour rendre cette forêt encore plus vivante. On va montrer quelques facettes de ce nouveau monde qui est en train d'émerger et qu'ici nous expérimentons* ».

Le projet est **actuellement bloqué après une sentence du Tribunal administratif de Grenoble**, qui a suspendu l'arrêté du 3 octobre 2014 du préfet de l'Isère ayant délivré une autorisation « *loi sur l'eau* » à la société Roybon Cottages.

Le juge grenoblois a pris cette décision, « *en raison de l'absence de saisine de la Commission nationale du débat public sur le projet de Center Parc, laquelle est obligatoire pour les équipements touristiques dont le coût estimatif excède 300 millions d'euros* ».

Lire aussi : [DOSSIER : Center Parcs et Roybon](#)

Source : Andrea Barolini pour *Reporterre*

Photos :

- . Chapô : Zad Roybon
- . Dessin : © Red ! pour *Reporterre*
- . Zad : Andrea Barolini

- [Emplacement](#) : [Accueil](#) > [Info](#) >
- Adresse de cet article : <https://reporterre.net/En-Isere-des-syndicats-CGT-et-Sud>